

Communiqué de presse

Un projet de fusion inquiétant pour les francophones

Lors de son assemblée générale tenue à Marly le 31 août 2021, la Communauté Romande du Pays de Fribourg (CRPF) a adopté une résolution concernant l'éventuelle fusion du Grand Fribourg. Elle y exprime son inquiétude par rapport au volet linguistique du projet, qui tout en déclarant le français comme seule langue officielle met pratiquement l'allemand et le français à égalité en y intégrant la notion floue et dangereuse de « bilinguisme pragmatique », alors que les neuf communes impliquées sont toutes officiellement francophones. Les citoyens et citoyennes non bilingues du Grand Fribourg – soit la grande majorité des francophones – risquent ainsi d'être exclus du débat politique et de certaines fonctions. De manière générale, la CRPF dénonce toute pratique qui discriminerait concrètement les citoyennes et citoyens de langue française dans la partie francophone du canton de Fribourg sur le critère du niveau de connaissance d'une autre langue que le français.

La CRPF ne saurait soutenir une fusion de communes qui viole le principe de la territorialité des langues inscrit dans la Constitution cantonale de 2004 et modifiée à plus ou moins court terme le statut linguistique officiellement francophone de tout le district de la Sarine avec des conséquences importantes sur la législation actuelle, notamment dans le domaine politique, scolaire et judiciaire.

Afin de clarifier l'application des dispositions linguistiques de la Constitution, un projet de loi est en préparation au sein de l'Administration cantonale : au cours des prochains mois, la CRPF suivra activement l'élaboration de ce projet de loi, avec le souci du maintien des équilibres existants et de la paix des langues.

Nouveau comité

A l'occasion de cette assemblée, la CRPF a renouvelé son comité. Après vingt-quatre ans à la tête de l'association, le président Simon Rebetez a choisi de passer la main. Entre fin 2020 et début 2021, à défaut de pouvoir tenir une assemblée générale dans des conditions acceptables, il a mis en place un comité de transition, qui a été formellement élu mardi. C'est ainsi que l'assemblée a porté à la présidence Antoine Geinoz, qui a notamment été secrétaire général de la Constituante. Les autres membres élus au comité sont Bernard Aebischer, Dominique de Buman, Jean-Pierre Dorand, Alexandre Papaux et Erika Schnyder.

Fribourg, le 1^{er} septembre 2021

Communauté Romande du Pays de Fribourg

Annexe : résolution de la CRPF du 31 août 2021

Contacts : - Antoine Geinoz, antoine-geinoz@bluewin.ch, tél. 078 816 44 46
- Simon Rebetez, simon@rebetez.com tél. 026 413 24 12